

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

Chronique Politique.

DÉPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE.

Intérieur à préfets et sous-préfets.

Tours, 9 décembre, 2 h. 30 du soir.

L'armée du général Chanzy, attaquée hier sur toute la ligne par l'armée du prince Frédéric-Charles, a tenu toute la journée et couché sur ses positions de la veille.

Nous n'avons point encore de détails sur cette seconde journée.

On écrit de Londres, le 5 décembre 1870.

La politique est portée sur les affaires russo-turque et la guerre en France. Les avantages remportés par le prince Frédéric-Charles, l'affaire d'Artenay, les positions prises par les armées prussiennes à Bry, Champigny, ont jeté une lueur de tristesse sur les bonnes et grandes nouvelles des généraux Ducrot, Trochu, Chanzy, amiral de la Roncière le Noury. Mais les journaux anglais, le *Times* même, croient que la situation des armées assiégeantes est des plus difficiles, et, à moins d'un échec sensible de l'armée de la Loire, ils sont d'avis que le siège de Paris a dépassé les vues stratégiques de Molke, et que le comte de Bismark voudrait bien qu'on ouvrît une porte nouvelle à une demande d'armistice.

On envisage ici d'une manière certaine, des complications entre la Prusse et l'Italie, et cette dernière arme avec rapidité. Le conflit européen menace de s'étendre.

Le *Times* tient un langage delphique; il dit « qu'il ne veut pas voir la France affaiblie; il dit que l'Angleterre est amie de la France, mais il ne veut pas se porter le champion de ceux qui la gouvernent. » Son langage tend à vouloir que les gouvernements de Paris et de Tours demandent des conditions honorables de paix.

Il y a du Bismark dans ces allures semicautéleusement amicales.

Le *Standard* fait l'éloge du général Trochu, qui a su former des soldats dignes de bien combattre sous le brave Ducrot.

Le *Daily-News* espère que Paris sera sauvé; il devient sympathique, c'est rare, chez la feuille pseudo-prussienne.

Le *Daily-Telegraph* est étonné des succès de cette jeune armée qui vient à peine de naître.

La landwehr est augmentée de 200 hommes par chaque bataillon; soit 150,000 hommes, armée nouvelle.

La question russe est aux notes diplomatiques. Une réponse Gortschakoff réplique à la note Granville.

Le froid est très-intense à Londres. Les affaires sont des plus lourdes; on pressent de graves événements sous peu.

NOUVELLES ALLEMANDES.

Berlin, 1^{er} décembre.

Le roi de Prusse a invité les rois de Bavière, de Wurtemberg et de Saxe à venir à Versailles pour assister à l'entrée dans Paris. Des préparatifs sont faits pour incorporer 150,000 hommes de la landwehr de plus, dans le cas où la France continuerait la guerre après la prise de Paris.

La position exceptionnelle accordée à la Bavière par les nouveaux traités fédéraux a fait

une mauvaise impression au Wurtemberg, dont le Gouvernement et la population s'opposent à ce qu'un autre Etat secondaire entrave l'accomplissement de l'unité pour laquelle ils ont sacrifié leur indépendance.

4 décembre. — L'opposition contre la convention avec la Bavière augmente dans le Parlement, et il est probable que cette convention ne sera pas ratifiée sans amendement.

Le correspondant du *Daily-News* dit qu'il tient d'une excellente autorité que le comte de Bismark déclare qu'il renoncera à ses fonctions, si la convention de l'Allemagne du Sud n'est pas adoptée sans amendement.

Champs, 3 décembre. — Dans les combats de Champigny et de Brie, les pertes de chaque côté ont été considérables. Le 8^e régiment et le régiment de chasseurs saxons ont eu presque tous leurs officiers tués ou blessés.

L'EMPEREUR D'ALLEMAGNE.

Voici la lettre que le roi de Bavière a adressée au roi de Saxe, relativement à l'offre de la dignité impériale au roi de Prusse :

« Très gracieux cousin,

« Les races allemandes, conduites vigoureusement par l'héroïque roi de Prusse, sont unies depuis des siècles par la communauté du langage, les progrès dans les sciences, et aujourd'hui par la fraternité des armes.

« Animé du désir de coopérer à l'unité prochaine de l'Allemagne, je me suis mis en rapport avec la Chancellerie fédérale, et les arrangements préalables à ce sujet viennent de se conclure.

« J'adresse donc aux princes allemands, et surtout à Votre Majesté, la proposition d'engager le roi de Prusse à joindre le titre d'Empereur à l'exercice des droits de président de la Confédération de l'Allemagne du Nord. »

LA MARCHÉ DE L'ENNEMI.

Les Prussiens, après la retraite de l'armée de la Loire, se sont divisés en plusieurs corps: l'un, composé d'une partie des troupes de Frédéric et du grand-duc de Mecklembourg, a pris position à l'ouest d'Orléans; les autres ont passé la Loire sur divers points et semblent en ce moment se diriger sur Bourges; on assure que des coureurs ont été signalés dans la vallée du Cher, du côté de Bléré.

Le plan de l'ennemi est toujours de tourner nos corps d'armée et de les envelopper pour les réduire; nous espérons que les dispositions qui viennent d'être prises aboutiront cette fois à un résultat plus heureux que devant Orléans.

Le général de Chanzy, qui barre à l'ennemi la route de Blois, a réussi pendant toute la journée d'hier à repousser l'attaque de l'ennemi.

L'armée de Manteuffel, après la capitulation de Rouen, qui a payé, dit-on, à l'ennemi 15 millions, s'est divisée en deux corps: l'un s'est porté sur Evreux, qui est tombé en son pouvoir; de là il paraît se diriger sur Lisieux et Caen, d'où il pourrait menacer Cherbourg; l'autre a pris la route du Havre, à la suite des troupes qui se trouvaient à Rouen; peut-être aujourd'hui a-t-on livré bataille aux portes du Havre.

On écrit de Tours, le 8 décembre 1870 :

Monsieur et cher correspondant,

« La situation militaire est jugée critique dans les cercles bien informés. On commence à concevoir des appréhensions sur le résultat final.

« Le général Manteuffel a reçu l'ordre de se replier sur Paris. »

Tel est le début d'une dépêche de Berlin, 4 décembre, publiée par le *Daily-News* de Londres, organe très-prussophile. D'autre part, les journaux belges nous arrivent ce matin avec une autre dépêche de Berlin disant qu'au quartier-général de Versailles on commence à trouver « que l'attitude de la capitale est très-digne et qu'elle mérite le plus grand respect. »

Nous citons textuellement. Pour la première fois, depuis le commencement de cette malheureuse guerre, la Prusse nous rend justice et avoue ses propres appréhensions. Il y a là un symptôme bon à recueillir, et nous en prenons acte.

Nous devons ce résultat à l'héroïque bravoure de l'armée de Paris. Que cet exemple soit partout suivi, qu'une patriotique et virile émulation s'empare de tous les défenseurs de la patrie, et les appréhensions que trahit la dépêche berlinoise du *Daily-News* se changeront bientôt pour nos ennemis en une redoutable réalité.

L'armée du Nord, que l'on a ébranlée, en lui enlevant brusquement son chef, le général Bourbaki, a dû laisser l'ennemi occuper Rouen, sans coup férir; elle a une revanche à prendre, espérons qu'elle ne se fera pas attendre.

Le rappel de Manteuffel sous Paris nous révèle l'opportunité d'une défense énergique de tous les points menacés, défense qui contraindra l'ennemi à éparpiller ses forces.

On assure que la ville de Beaugency a été évacuée par nos troupes, et que l'ennemi s'avance sur les deux rives de la Loire.

Les communications avec Vierzon sont interrompues. Cette ville est, sinon occupée par l'ennemi, du moins menacée.

Le transfert de la Délégation gouvernementale de Tours à Bordeaux, annoncé par le *Moniteur*, est accompli. Quatre trains spéciaux sont partis dans la nuit de jeudi, transportant divers services ministériels, et trois autres trains dans la soirée avec le surplus de ces services.

MM. Crémieux, Glais-Bizoin et Fourichon sont partis à onze heures du matin.

Quant à M. Gambetta, il est à l'armée placée sous les ordres du général Chanzy. On sait, par la note du *Moniteur*, que le ministre de l'intérieur et de la guerre a décidé que sa place était à l'armée plutôt qu'à Bordeaux.

D'AURELLES DE PALADINES.

Ainsi donc, notre armée de la Loire aura, durant un mois d'hiver, fait une campagne d'abord victorieuse; — son chef, d'Aurelles, aura repris Orléans, battu les Bavares à Conlmiers, à Baccon, battu les Prussiens à Neuville, repoussé Frédéric-Charles lui-même à Beaune-la-Rolande, dégagé victorieusement sa droite depuis Gien jusqu'au nord de la forêt

d'Orléans, porté son centre en avant sur la route de Paris, élevé sa gauche à la hauteur du centre et de la droite par la victorieuse et l'héroïque combat de Terminiers.

Et puis, parce que, au lendemain de tant de réels succès, l'ennemi supérieur en nombre et surtout supérieur en artillerie a fait un violent et décisif effort et repoussé nos soldats, malgré leur héroïsme opiniâtre, après trois jours d'un combat acharné sur notre extrême-gauche, il fallait, pour n'être pas traître et misérable, se laisser encore cerner dans le camp d'Orléans par des masses prussiennes et mourir en combattant inutilement pour la gloire et le bon plaisir de la République!

Quelle que soit aujourd'hui notre consternation, quelle que soit aussi l'immense douleur qui nous accable, à la suite de cette longue succession de revers immérités qui désolent la France, nous croyons que d'Aurelles de Paladines a obéi aux simples lois de la science et de la tactique militaires en se retirant sur la rive gauche de la Loire.

Notre armée de la Loire a été repoussée, pour l'instant, mais du moins son général en chef a su voir le péril après l'avoir audacieusement défié, et il a sauvé une armée qui peut nous sauver encore!

Arrière donc ces tristes et criminelles accusations de trahison qui sont aujourd'hui plus de mode que de raison, et que nos épouvantables malheurs peuvent excuser, parce que tout est excusable parfois chez des esprits troublés par une adversité inexorable, mais que rien, absolument rien, ne nous paraît justifier!

Quand donc cesserons-nous de nous accuser les uns les autres et de faire ainsi la part belle aux Prussiens?

Est-ce que nous ne sommes pas tous Français, et cette qualité n'est-elle pas au-dessus de toute autre quand il s'agit de marcher à l'ennemi et de combattre les Prussiens?

Pour moi, j'affirme que la *sourde rage* qui anime Ducrot à Paris a passé depuis longtemps dans l'âme de tous les Français, et que d'Aurelles malheureux connaît cette rage, encore qu'il recule.

Il nous faut une revanche, et Dieu nous la donnera!

H. FAUGERON.

(Journal de Maine-et-Loire.)

Pour les articles non signés: P. GODET.

Faits Divers.

Par décret du 7 décembre 1870, sont nommés aux commandements et emplois ci-après, les officiers généraux ou supérieurs dont les noms suivent, savoir :

1^o Au commandement supérieur du camp d'instruction de St-Omer (Pas-de-Calais), M. Jennerod, général de division.

2^o Au commandement supérieur du camp d'instruction de Conlie (Sarthe), M. de Marivault, général de division.

3^o Au commandement supérieur du camp d'instruction de Montpellier (Hérault), M. Lefèvre, général de division.

4^o Général de brigade instructeur du camp de La Rochelle (Charente-Inférieure), M. Gaday, général de brigade.

5^o Général de brigade instructeur au camp de Toulouse (Haute-Garonne), M. Jay, général de brigade.

6° Colonel instructeur au camp de Cherbourg (Manche), M. Le Maître, colonel.
7° Colonel instructeur au camp de Montpeller (Hérault), M. Rustant, colonel.
8° Colonel instructeur au camp de Lyon (Rhône), M. Baudesson de Richebourg.

— On assure que, pendant les pérégrinations projetées de M. Gambetta aux armées, la direction du ministère de l'intérieur, avec la signature, serait remise à M. Jules Cazot, actuellement secrétaire général, qui résidera à Bordeaux.

La France aurait ainsi trois ministres de l'intérieur, un à Paris, un à Bordeaux, et le troisième, semblable au fameux *Solitaire* de M. d'Arincourt, — un peu partout.

— *L'Indépendance belge* publie plusieurs lettres d'officiers français prisonniers en Allemagne protestant contre tout projet de restauration bonapartiste et contre la distribution gratuite aux prisonniers du journal impérialiste le *Drapeau*. *L'Indépendance* ajoute qu'elle publiera demain une protestation collective.

— Le général d'Aurelles de Paladines a fait connaître que, par raison de santé, il ne pouvait accepter le commandement du camp d'instruction de Cherbourg.

— M. Thiers est parti avec sa famille pour Bordeaux, où l'illustré homme d'Etat compte s'arrêter quelque temps.

— *L'Union de la Sarthe* annonce qu'un aide-camp du général Trochu a traversé le Mans, dans la nuit de mercredi, se dirigeant sur Tours.

— On annonce que M. de Kératry compte partir pour Paris, et qu'il se fait fort d'y arriver, en passant, malgré tout, à travers les lignes prussiennes.

— Il vient d'arriver à Tours deux Italiens, MM. Bussini et Peserani, qui apportent un système excessivement curieux pour diriger les ballons. Ils ont présenté leur projet à la Commission scientifique, et l'on affirme que leur invention mérite d'être prise en très-sérieuse considération. MM. Bussini et Peserani veulent d'ailleurs faire profiter exclusivement la France de leur découverte.

UN SECRET INFERNAL.

On lit dans le *Gaulois* :

Il a été fait avant-hier, en présence d'une commission composée d'officiers du génie et de l'artillerie et de professeurs des Arts-et-Métiers, l'expérience saisissante, effrayante même, d'un engin nouveau de guerre, qui s'en va peut-être changer terriblement la face des choses actuelles.

Il nous est impossible, pour plusieurs raisons, d'être bien explicite sur ce sujet : d'abord la composition du projectile nouveau est un se-

cret; ensuite, saurions-nous ce secret que nous ne le dirions pas, de peur qu'il n'arrivât à l'ennemi.

Ce que nous pouvons dire, et cela très-sérieusement et comme un fait absolument exact et dont nous certifions la sincérité, c'est ceci :

Jamais chose pareille, aussi foudroyante, aussi effroyable dans ses effets n'a paru sous le ciel. C'est la mort, le ravage et la terreur qui volent; c'est épouvantable et cela glace d'horreur.

— « Je n'en ai pas dormi de la nuit, » nous rapporte un des membres de la commission qui a assisté à ces expériences sans nom.

Ce projectile effrayant, c'est une fusée facile à lancer, qui peut porter jusqu'à 7 ou 8 kilomètres, et dont le prix est relativement très-minime.

Sa composition importe peu; mais sachez seulement ceci : c'est que le feu grégeois, terrible feu qui fut étouffé à prix d'or, tant son application parut horrible et sauvage aux hommes qui en virent les effets, n'était qu'un jeu d'enfants auprès de ceci.

— « C'est l'enfer entr'ouvert ! » nous dit encore à ce sujet le témoin dont nous citons tout à l'heure les paroles épouvantées.

Nous ne parlerons pas des expériences diverses qui ont été faites, et qui toutes ont parfaitement réussi, sur la portée, sur la direction, sur le parcours, sur la projection et la chute de cette fusée infernale; mais voici un détail qui peut résumer le tout et donner une idée approximative de cette invention :

Un vaste récipient en fonte, plein d'eau et du volume d'une grande cuve, fut placé au milieu d'un enclos désert, et une fusée y fut lancée.

A peine la cartouche eut-elle touché l'eau qu'elle éclata; on vit aussitôt le liquide bouillant s'élever en gerbes et retomber en nappe de flammes, — « comme un punch gigantesque (sic), » — puis une détonation eut lieu et tout sauta en l'air, la cuve et les poutres qui la supportaient.

Et la projection fut si forte, si terrible, si formidable, que de tout ce cylindre de tôle boulonnée « on ne retrouva rien que des éclats irréguliers dont le plus fort était gros comme l'ongle.

Ce détail suffit, je crois, pour que l'on comprenne assez ce qu'est ce projectile nouveau et l'application qu'il peut recevoir.

Les expériences dont nous parlons ont été si foudroyantes que la commission s'est retirée toute bouleversée, et se demande s'il lui est permis maintenant d'accepter un tel engin et d'en autoriser la fabrication et l'emploi sans mettre la France « au ban des nations civilisées. »

Nous garantissons l'exactitude de tout ce qui précède, et pour qu'on n'y puisse pas voir une réclame, nous déclarons ne pas connaître l'inventeur et ne savoir même pas son nom.

Ce que nous avons dit est la vérité et rien de plus. La chose nous a paru mériter, dans les circonstances où nous nous trouvons, une importance exceptionnelle, et nous la signalons au passage, nous fiant pour le surplus à la sagesse et au patriotisme de la commission.

Chronique Locale et de l'Ouest.

LA PROROGATION DES ÉCHÉANCES.

On lit dans *l'Union libérale* :

Nous recevons une grande quantité de lettres dans lesquelles on nous prie de traiter la question de la prorogation des échéances des effets de commerce. En effet, cette question mérite l'attention de tous, et de la presse en particulier, car la presse doit faire entendre au Gouvernement de la Défense nationale la voix de l'opinion publique.

Le dernier décret rendu par la délégation de Tours a fait naître bien des incertitudes. Il est insuffisant, et ne donne pas au commerce la quiétude dont il a un extrême besoin.

La Prusse, dès que la guerre a éclaté, s'est attachée à maintenir l'équilibre dans le crédit public en décrétant que tous les engagements pris antérieurement à l'état de guerre seraient suspendus pendant tout le temps que durerait la guerre, et ne reprendraient leur cours que deux ou trois mois après la proclamation de la paix. De cette sorte, le commerce allemand, débarrassé de préoccupations constantes, opère depuis la guerre sur de nouvelles bases de crédit, lesquelles bases sont nécessairement subordonnées aux exigences de la situation anormale dans laquelle la guerre nous a tous placés.

La France ne peut pas être moins intelligente que son ennemie. Or, il faut que ceux qui ont assumé sur eux la charge de nous gouverner remédient, au plus tôt, au mal qu'a déjà causé et que causera encore la perturbation que l'état de guerre a apporté dans le cours régulier des transactions.

Le *Moniteur*, s'occupant de cette question, publiait les lignes suivantes dans son numéro du 5 décembre :

« Nous recevons un peu tardivement une lettre en date du 27 novembre 1870, relative à l'échéance des effets de commerce. L'opinion que nous avons exprimée ici à plusieurs reprises, c'est qu'il fallait proroger toutes les échéances après la guerre. Le Gouvernement, obligé de tenir compte d'une multitude d'intérêts complexes et souvent contradictoires, n'a pas cru devoir s'arrêter à ce parti radical; il a adopté des moyens termes, qui ne sont que des palliatifs. L'honorable négociant qui nous écrit au nom du commerce de Lille, se plaint du

dernier décret et le trouve très-insuffisant; il fait remarquer que beaucoup de traites passées avant la guerre ayant été renouvelées depuis ne bénéficieront pas de la dernière prorogation. Il est malheureusement déjà un peu tard pour écouter cette plainte, l'échéance du 30 novembre est passée. Néanmoins nous n'hésitons pas à signaler de nouveau la question à l'attention du gouvernement. »

La question est urgente. Elle est de celles que le Gouvernement doit résoudre sans aucun délai.

Le garde des sceaux, ministre de la justice, vient d'adresser à tous les préfets la circulaire suivante :

Aux Préfets.

Messieurs,

D'accord avec mes collègues, MM. Gambetta et Fourichon, j'ai ouvert au ministère de la justice une souscription que nous avons étendue à tous les départements, pour venir en aide à nos chers soldats prisonniers en Prusse. D'un certain nombre de départements m'arrivent directement des sommes souscrites et des listes de souscriptions.

Plusieurs préfets me demandent où les fonds qu'ils reçoivent doivent être versés.

Veuillez, monsieur le préfet, prier MM. les sous-préfets de faire parvenir à la préfecture le montant des souscriptions qui seront remises entre leurs mains. Vous verserez vous-même, dans la caisse du trésorier-payeur-général de votre département. L'important pour le succès de cette souscription, c'est qu'elle ne soit pas retardée. L'hiver est rigoureux dans nos contrées; il l'est bien plus encore, surtout pour des Français dans un climat si différent du leur, au milieu de toutes les privations et si loin de la patrie.

Recevez, etc.

Le garde des sceaux, ministre de la justice,
Signé : AD. CRÉMIEUX,

Tours, le 8 décembre 1870.

Les glorieux débris des volontaires de l'Ouest, plus que décimés au combat de Sougy, sont arrivés à Poitiers. Le corps se trouve en ce moment tout entier dans cette ville, sauf 650 zouaves placés sous le commandement de l'amiral Jaurès.

Les mobiles des Côtes-du-Nord, qui ont été partout les vaillants compagnons de combat des zouaves pontificaux, les ont également suivis à Poitiers. Ces deux corps sont en train de se reformer et partiront immédiatement après.

Pour chronique locale et faits divers : P. GODET.

P. GODET, propriétaire-gérant.

A VENDRE LA COUPE DE MARSOLLEAU

Située sur la commune de Saint-Florent.

S'adresser à M. HÉMON, marchand de bois à Distré. (384)

Etude de MAURICEAU, huissier à Saumur.

ON DEMANDE A ACHETER Cinquante Obligations du Chemin de fer d'Orléans.

S'adresser à M. MAURICEAU, huissier, quai de Limoges, 157, à Saumur. (377)

DURAND

Armurier à Saumur,

Informe sa clientèle qu'il vient de recevoir de fabriqué une grande quantité de Chassepots, revolvers et cartouches de tout calibre.

Le tout à très-bon compte.

On demande une apprentie pour les modes et la lingerie.

S'adresser au bureau du Journal.

USINE A GAZ DE SAUMUR.

VENTE

DE

COKE ET CHARBONS.

Le Directeur de l'Usine à gaz de Saumur a l'honneur de prévenir le public, qu'à partir du 1^{er} janvier 1871, des arrangements sont pris pour la vente du coke en détail, soit à l'usine à gaz, soit à domicile.

Pour propager l'emploi de ce combustible et rendre son usage plus économique et agréable, l'Usine tiendra, à la disposition des abonnés, des foyers faits sur les modèles de la compagnie parisienne, ainsi que des ouvriers pour les fixer dans les cheminées ordinaires.

Ce mode de chauffage est le plus économique, attendu qu'il ne dépense pas 25 à 30 centimes par jour, pour un feu, et pour obtenir une chaleur très-agréable et sans odeur.

Il espère, par l'exactitude du service, l'excellente qualité du coke et l'extrême bon marché de ce combustible, reconquérir sa nombreuse clientèle d'autrefois.

L'on traitera, pour des quantités importantes, à des conditions très-avantageuses, de manière à laisser aux marchands qui désirent revendre, un bénéfice raisonnable sur la vente, soit dans la ville, soit dans les environs.

On trouvera également à l'Usine à gaz, en gros et en détail, toute espèce de charbons de terre, 1^{re} qualité, garanties de provenance anglaise.

Charbons pour forge, sans mélange de qualités inférieures.

Antracites pour fours à chaux.

Charbons pour vapeur.

Charbons pour usages domestiques.

S'adresser directement, pour tous renseignements, à l'Usine à gaz.

AVIS AUX FABRICANTS D'ÉQUIPEMENTS MILITAIRES.

Boucles en cuivre pour ceinturons d'infanterie, ayant 50 millimètres.

» » pour bretelles de fusil.

» » pour bidons.

» » pour porte-sabres.

Tibis » tournés.

Crochets de bretelles à fusil.

On peut produire tous ces objets dans un délai très-bref, quelle que soit la quantité.

Hâvre-sacs, guêtres, cartouchières, bidons, gamelles, etc.

S'adresser à M. E. Darmandarits, place du Martray, 1, à Nantes.

CHARBONS DE TERRE

Anglais et Français.

COKE ET CHARBON DE BOIS.

La Compagnie des Mines de Blanzay a l'honneur d'informer ses clients, qu'elle continuera à vendre du coke comme par le passé, quoiqu'elle ne renouvellera pas le traité qu'elle a avec l'Usine à Gaz de Saumur.

On trouvera également dans son magasin, quai Saint-Nicolas, des charbons de terre français et anglais de toutes qualités, ainsi que des charbons de bois.

Pour les renseignements et commandes, s'adresser à M. Paul JEUNETTE, représentant de la susdite Compagnie. (364)

Saumur, P. GODET, imprimeur.